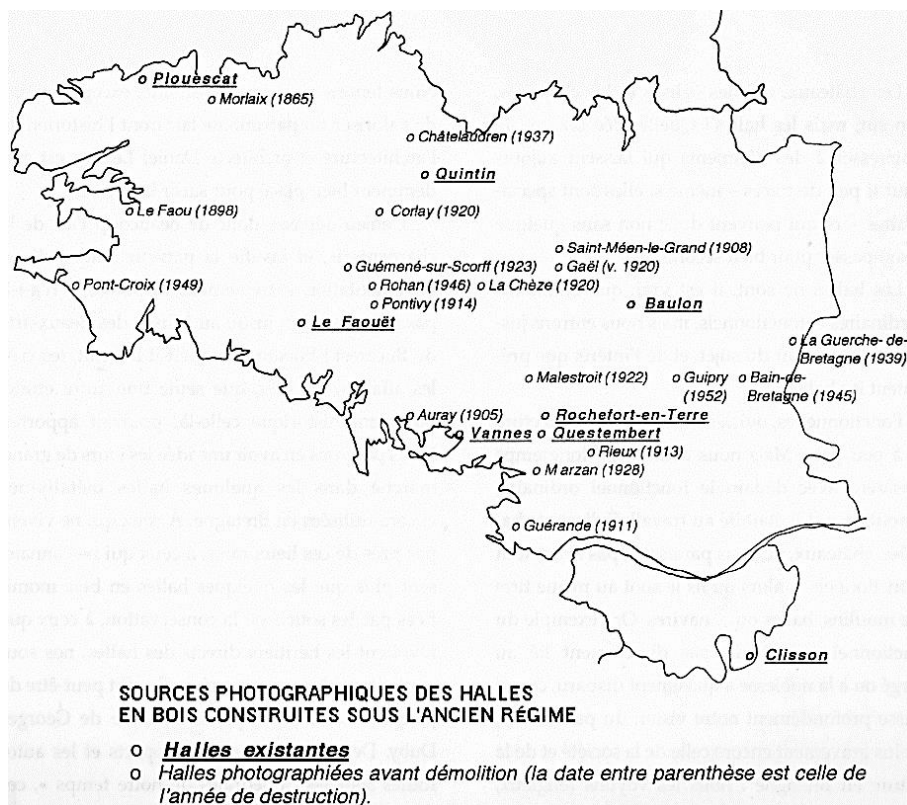


17 OCTOBRE 2021

LES HALLES ANCIENNES EN BRETAGNE, UN PRIVILÈGE SEIGNEURIAL

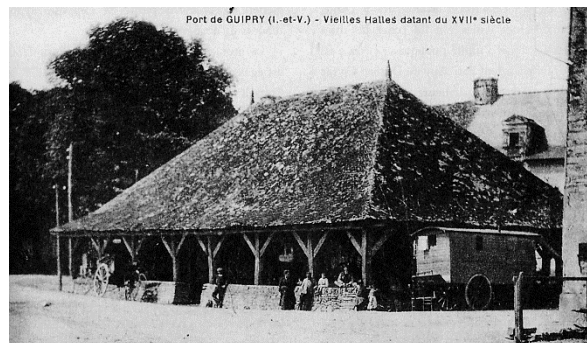
PAR DANIEL LELOUP



Sous l'Ancien Régime, l'autorisation de construire une halle (droit de Halle) est donnée par un seigneur suzerain à son vassal pour le récompenser de sa loyauté et de son dévouement. Les halles sont attestées dès le Moyen Âge dans certaines grandes villes (Quimper, 1209) et dans de petites cités (Guipry, 1163). Jusqu'à la Révolution, elles font partie des paysages urbains et ordonnancent l'organisation des villes. La vétusté, les problèmes d'hygiène, la fin du régime seigneurial et le développement urbain sont les causes multiples de leur quasi disparition.



Quimper, Finistère : Halle un jour de marché.



Guipry, Ile-et-Vilaine : Halle du port, détruite en 1952.

Typologie des halles ou cohues

Les rares exemples de halles ou cohues épargnées par les destructions (Questembert, Le Faouët, Plouescat, Clisson) montrent tous une conception similaire caractérisée par un large vaisseau central accosté de bas-côtés ouverts pour permettre l'aération. Tous les grands édifices aujourd'hui disparus (Rennes, Saint-

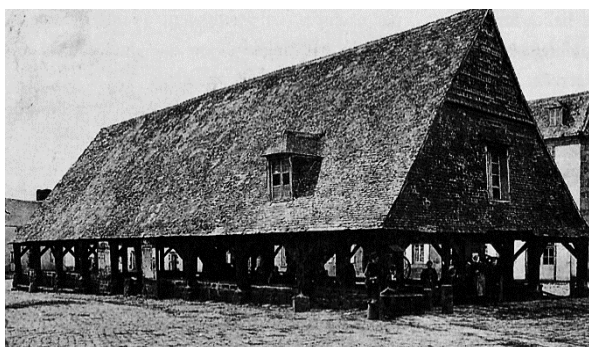
Méen-le-Grand) ainsi que des constructions beaucoup plus modestes (Guémené-sur-Scorff, La Chèze, Marzan) reproduisent ce modèle entièrement en bois. La nef centrale est réservée à la circulation des chalands, les collatéraux aux marchands. Les piliers délimitent ainsi des « cellules » commerciales. Les marchandises s'exposent sur des étaux mobiles dressés à chaque marché et sur des étagères fixées contre les poteaux. Le sol, laissé en terre battue, est simplement dressé pour faciliter l'écoulement des rejets liquides provenant de la découpe de certaines denrées alimentaires (viandes). Ce concept rustique pose de nombreux problèmes d'hygiène, les textes d'archives évoquent des « puanteurs de putréfaction » qui attirent les animaux errant en ville. Dans les poissonneries construites au-dessus des rivières, on utilise des planchers à lames ajourées pour évacuer directement les viscères dans les cours d'eau.



Questembert, Morbihan : Vue intérieure de la halle.



Le Faouët, Morbihan : La halle.



Plouescat, Finistère : La halle.



Clisson, Loire-Atlantique : Vue intérieure de la halle.

Les halles, cœur commercial de la cité

Les halles abritent généralement plusieurs corporations de marchands dont les activités ne sont pas nécessairement liées aux métiers de bouche. À Bain-de-Bretagne, le côté sud des halles abrite les bouchers et le nord les marchands de grains. À Guingamp, au milieu du XV^e siècle, on signale la présence d'étaux de bouchers, poissonniers, boulangers et saulniers (marchands de sel), mais également de cardeurs et de drapiers.

Certains seigneurs obtiennent l'autorisation de construire plusieurs halles ; dans ce cas, chaque édifice tend à se spécialiser. Par exemple, à Dol-de-Bretagne existaient jusqu'en 1794 trois halles spécifiques pour la vente du blé, de la viande et du poisson. Les sources d'archives mentionnent cependant clairement que sous chaque halle, en principe spécialisée, on trouvait de multiples denrées, comme à Rennes où le bâtiment destiné au sel abrite également la vente de gruau, de cuir, de laine et des matières grasses.



Bain-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine :
La halle rue détruite en 1945.



Châtelaudren, Côtes-d'Armor :
La halle détruite en 1937.

Les halles en bois, cinq siècles d'histoire

Les anciennes halles en bois connaissent dès la fin du XVIII^e siècle des fortunes diverses. D'un entretien coûteux (réfection des couvertures), beaucoup de bâtisses se trouvent alors dans un état de ruines (Dinan, Châtaudren, Hennebont). Certaines menacent de s'effondrer et doivent être démolies. D'autres sont détruites pendant la Révolution pour des raisons politiques, les halles symbolisant le pouvoir seigneurial. Le droit de vendre sous les halles est payant et la redevance fixée selon le bon vouloir du seigneur propriétaire. De plus, dans de nombreuses cités, les halles abritent en bout (Dol-de-Bretagne) ou sous les combles (Auray, Plouescat) l'auditoire, salle où se rend la justice seigneuriale. Certaines d'entre elles renferment même la prison (Gaël). Enfin le gibet, dressé sur les places de marché (Morlaix, Rennes), leur est souvent associé.



Auray, Morbihan : Vue intérieure de la halle.



Malestroit, Morbihan :
La halle détruite en 1922.

La Révolution marque de fait l'abandon de ces modèles de grande charpenterie en bois. Leur état sanitaire souvent déplorable fournit alors aux hygiénistes de nombreux arguments pour réclamer leur destruction. En 1838, la sous-préfecture de Pontivy précise par exemple que les Halles aux Toiles de la ville « privées d'air et asservies à recevoir plusieurs égouts présentent un foyer d'infection dont le danger a été signalé dans tous les cours d'épidémie... ». Le développement de l'automobile contribue également à leur disparition ; de nombreux édifices sont démolis pour créer des places de stationnement dans les centres-villes et permettre l'élargissement des voies de circulation (Moncontour, Pont-L'Abbé, Huelgoat).



Pontivy, Morbihan : La halle aux grains
détruite en 1914.

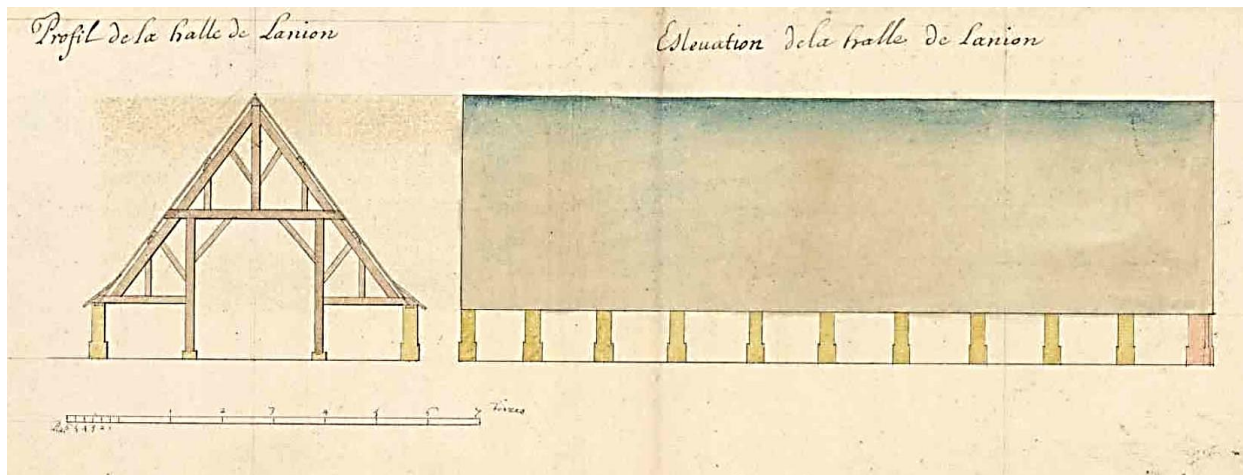


Saint-Méen-le-Grand, Ille-et-Vilaine :
La halle en cours de démolition.

Au cours du XIX^e siècle, les marchés couverts en pan-de-fer remplacent partout les anciennes constructions en bois et triomphent à Paris sous l'impulsion de l'architecte Victor Baltard. Dans la première moitié du XX^e siècle, le ministère des Beaux-Arts tente à plusieurs reprises, mais sans succès, d'empêcher la démolition des vieilles halles en bois (Pontivy, Bain-de-Bretagne). Les derniers modèles de cette grande charpenterie sont depuis protégés au titre des Monuments Historiques.



Géméné-sur-Scorff, Morbihan : La halle détruite en 1923.



AD35 2 E d92 - Projet de réfection des Halles de Lannion.
Plume, encre de Chine, mine de plomb, aquarelle, 1693 env.
Halle supprimée en 1827 (cf. Bulletin ARSSAT 2020 p. 211).

Bibliographie et crédit photos : « Les halles de Bretagne, cinq siècles d'histoire », Daniel Leloup, 1999.